



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
 Téléphone : 819 597-2424 Télécopieur : 819 597-4036
 Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca Site Web : lac-du-cerf.info

PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

OFFRE D'EMPLOI

(Dans ce texte, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

La Municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'un **INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**.

EMPLOI : Saisonnier – Temps plein

Sous réserve de dispositions contraires, la semaine de travail est de quarante (40) heures de travail réparties sur cinq (5) jours du lundi au samedi. Pour la période de la mi-septembre à la mi-avril, le nombre d'heures est variable pour un minimum de huit (8) heures par semaine.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

Les permis et les certificats	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les demandes, délivrer les permis de construction, les certificats d'autorisation ou toute attestation et procéder aux inspections requises par la loi; • Étudier les demandes et délivrer les permis de lotissement; • Délivrer les certificats d'occupation ou certificats d'occupation partielle, après l'inspection des lieux; • Transmettre à la Régie du bâtiment l'information sur les permis délivrés.
Le plan d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un rôle-conseil et collaborer à l'élaboration et aux modifications du plan d'urbanisme, à la demande du conseil municipal.
La protection du territoire agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Avant de délivrer un permis de construction sur un lot situé en zone agricole au sens de la <i>Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles</i>, s'assurer que la demande est accompagnée d'une autorisation de la CPTAQ, d'un avis de conformité délivré par celle-ci ou d'une déclaration réputée conforme parce qu'elle a été reçue à la CPTAQ depuis plus de 3 mois (<i>art. 32 de la LPTAA</i>).
La qualité de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Avant de délivrer un permis de construction sur un terrain non desservi par un système d'égout, s'assurer que la demande est conforme à la <i>Loi sur la qualité de l'environnement et au Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q – 2, r. 8)</i> ; • Vérifier la conformité des projets aux normes établies dans la réglementation d'urbanisme portant sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
La vérification de la conformité des installations septiques	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les demandes et délivrer les permis requis en vertu du <i>Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées(Q – 2, r.8)</i>; • Vérifier les installations septiques; • Procéder à une enquête lors d'une plainte.

La vérification de la conformité des ouvrages de captage	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les demandes et accorder les autorisations requises en vertu du <i>Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q – 2, r. 1.3)</i>.
Autres fonctions ...	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger des rapports et formuler de recommandations; Délivrer des constats d'infraction et des avis spéciaux; Préparer et assister aux réunions du comité consultatif d'urbanisme; Étudier les demandes de citoyens; Accueillir les citoyens et répondre aux demandes d'information téléphoniques; Effectuer les inspections et vérifications requises; Procéder au traitement et au suivi de plaintes; Suivre les dossiers et effectuer le classement; Exécuter toutes autres fonctions et tâches connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Avoir une bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de la réglementation, de la Loi sur la Qualité de l'environnement et des règlements relatifs : à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, sur le captage des eaux souterraines, le Code national du bâtiment, le cas échéant et de la Loi sur la protection du territoire agricole;
- Posséder un véhicule et détenir un permis de conduire valide;
- Posséder un minimum de deux (2) années d'expérience dans une fonction connexe;
- Avoir le sens des responsabilités;
- Avoir de la diplomatie et de la facilité à communiquer;
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- Maîtriser les principaux logiciels informatiques nécessaires au travail de bureau;
- Avoir de l'intégrité dans le cadre de ses fonctions.

RÉMUNÉRATION:

Selon la convention collective en vigueur.

INSCRIPTION:

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa candidature accompagnée de son curriculum vitæ **au plus tard 15 heures, le 15 avril 2010**, à l'adresse suivante:

Municipalité de Lac-du-Cerf
CONCOURS 2010 - INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, (Québec) J0W 1S0
Téléphone : (819) 597-2424 Télécopieur : (819) 597-4036

Donné à Lac-du-Cerf, ce 24^e jour de mars de l'an deux mille dix.

Jacinthe Valiquette
secrétaire-trésorière et directrice générale

c. c. Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical